

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 41 (1933)

Heft: 4

Vereinsnachrichten: Schweizerischer Samariterbund = Alliance Suisse des Samaritains

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pourtant, quel sujet plus propice
Qu'évoquer votre dévouement
Qui, dans un complet sacrifice
S'oublie en soins, discrètement.

Et depuis 25 ans sans cesse,
Vous progressez très sûrement,
En nombre, en puissance, en adresse
En savoir-faire intelligent.

Vous avez rendu votre place
Indispensable parmi nous.
Et chacun devra rendre grâce
Quand il aura besoin de vous.

Le président de la Croix-Rouge
Du district vous offre ses vœux
De progrès constants, car tout bouge:
L'avenir est aux ambitieux.

Continuez votre œuvre belle;
Votre cœur, toujours en éveil,
A votre haut idéal fidèle,
Garantit votre place au Soleil.*)

Si votre société prospère,
C'est bien grâce à votre mentor!
Pour vous, pour lui, je prends mon verre
Et je bois à vos noces d'or!

*) Le banquet avait lieu à l'Hôtel du «Soleil».

Réd.

Schweizerischer Samariterbund - Alliance Suisse des Samaritains.

Mitteilungen des Verbandssekretariates — Communications du Secrétariat général.

Extrait des délibérations du Comité central du 4 février 1933.

a) *Entrées nouvelles.* Les sections suivantes sont entrées dans l'Alliance suisse des Samaritains: Walchwil (Zoug), Val-de-Ruz-Ouest (Neuch.), Strengebach (Argovie) et Grossaffoltern (Berne). Un joli nombre d'autres sections sont en fondation et s'associeront à l'Alliance très prochainement.

b) *Rapport de gestion de l'A. S. S. sur l'exercice 1932.* Le projet de rapport est présenté et adopté avec quelques changements rédactionnels.

c) *Remise de la médaille Henri Dunant.* La liste pour la remise lors de l'Assemblée générale de 1933 est établie. Les propositions sont vérifiées, et il est décidé sur l'attribution. Malheureusement, plusieurs propositions ne peuvent être acceptées, ne répondant pas aux conditions du règlement. Par égard aux conséquences, aucune exception ne peut être accordée. Les sections qui ont soumis des propositions seront renseignées à ce sujet par lettre au courant du mois d'avril.

d) *Collecte spéciale en faveur de la fondation Henri Dunant.* Il est décidé de continuer cette collecte.

e) *Cours de répétition pour moniteurs.* La fréquentation des cours de moniteurs étant particulièrement forte cette année, ce qui entraîne de grosses dépenses à la Caisse centrale, il est décidé de n'organiser point de cours de répétition en 1933. Les associations des moniteurs et les associations cantonales sont donc tout-à-fait libres quant à l'établissement de leurs programmes. Les journées régionales des moniteurs sont d'ailleurs subventionnées comme des exercices en campagne. L'avis relatif accompagné d'un programme doit parvenir au secrétariat au moins 15 jours à l'avance. Les organisateurs sont priés de ne faire point de proposition d'expert, le secrétariat étant chargé de désigner de son chef un représentant de l'A. S. S.

f) *Assemblée générale des 17 et 18 juin 1933 à Einsiedeln.* Le programme général est discuté et l'ordre du jour est établi. Un rapport plus détaillé à ce sujet sera publié plus tard.

g) *Instruction concernant l'installation et l'exploitation de dépôts d'objets sanitaires.* L'instruction existante étant partiellement surannée, M. le Dr Scherz a élaboré un nouveau projet qui est discuté et ensuite adopté. La nouvelle instruction sera mise sous presse prochainement. Une édition en langue française est prévue pour plus tard.

h) *Etat des finances.* La nouvelle annonçant la réduction de la subvention de la Confédération de frs. 10'000.— à 8500.— est accueillie avec de vifs regrets. Cette mesure nous impose malheureusement une certaine réserve quant à l'allocation de subventions. Nous devons tâcher de faire des économies où cela est possible. Afin de réduire les frais généraux du bureau de vente nous sommes forcés de facturer les frais de port dès maintenant. Vu les nombreuses demandes qui parviennent continuellement au secrétariat, il est désirable que nos amis samaritains joignent un timbre pour la réponse.

Quote-part annuelle des sections de samaritains.

Donnant suite à notre circulaire du 20 décembre 1932, un certain nombre de sections nous ont retourné les cartes nous annonçant l'augmentation bénévole de la quote-part annuelle. Le sacrifice que ces sections ont bien voulu faire est en général de frs. 5.— à frs. 20.—. Nous avons noté avec une grande satisfaction qu'une section a porté sa quote-part de frs. 5.— à frs. 50.—. Une autre nous a accordé une contribution extraordinaire de frs. 50.— pour l'année 1933. Et il y a encore d'autres sections qui ont trouvé d'autres combinaisons afin de nous prouver leur sympathie et de donner un appui financier bienvenu à l'Alliance suisse des Samaritains.

Nous remercions cordialement toutes ces sections et nous souhaitons que leur exemple soit suivi par beaucoup d'autres. Un déficit de notre compte d'exploitation doit être évité en 1933, c'est pourquoi nous prions les sections qui n'ont pas encore traité la question de la quote-part, de bien vouloir donner si possible une suite favorable à notre demande.

Jährlicher Grundbeitrag.

Unserem Zirkular vom 20. Dezember 1932 Folge gehend, hat eine gewisse Anzahl von Sektionen uns die Karte eingesandt, die uns die freiwillige Erhöhung des jährlichen Grundbeitrages meldete. Das Opfer, das diese Sektionen auf sich genommen haben, beträgt im allgemeinen Fr. 5.— bis 20.—. Mit grosser Befriedigung haben wir uns notiert, dass eine Sektion ihren Grundbeitrag von Fr. 5.— auf Fr. 50.— erhöht hat. Eine andere hat uns einen ausserordentlichen Beitrag von Fr. 50.— für das Jahr 1933 bewilligt. Und noch andere Sektionen haben wieder andere Kombinationen gefunden, um uns ihre Sympathie zu beweisen und dem Schweiz. Samariterbund eine willkommene finanzielle Unterstützung zu gewähren. Wir danken allen diesen Sektionen recht herzlich und wünschen, ihr Beispiel möchte von vielen andern nachgeahmt werden. Im Jahre 1933 muss ein Defizit in unserer Betriebsrechnung vermieden werden, weshalb wir die Sektionen, die die Frage des Grundbeitrages noch nicht behandelt haben, höflich bitten, wenn möglich unserem Gesuche zu entsprechen.

Samariterhilfslehrerkurse 1933.

Unseren Sektionen rufen wir in Erinnerung, dass diese wie folgt festgesetzt sind:

Wochenkurs in Uster vom 29. April bis 7. Mai; Anmeldefrist bis 18. April;

Samstags-Sonntagskurs in Thun vom 22. April bis 21. Mai; Anmeldefrist bis 11. April.

Der Zudrang zu den Hilfslehrerkursen ist dieses Jahr ausserordentlich stark. Wir sahen uns deshalb gezwungen, das Reglement strikte zur Anwendung zu bringen und jeder Sektion nur einen Kandidaten zu bewilligen. Nur in wenigen Fällen wurden von der gleichen Sektion zwei Anwärter zugelassen, gegen Entrichtung des erhöhten Kursgeldes von Fr. 40.— für den zweiten Kandidaten. Die Ausgaben für diese Kurse werden den budgetierten Betrag bedeutend übersteigen. Wir müssen deshalb unsere Sektionen dringend ersuchen, nur dann überhaupt eine weitere Hilfslehrkraft ausbilden zu lassen, wenn dies wirklich

dringend notwendig ist. Wenn die Anmeldungen weiterhin so zahlreich einlaufen, wie das beim kürzlich mit der Rekordzahl von 49 Teilnehmern durchgeführten Kurs in Olten der Fall war, so würden wir uns gezwungen sehen, verschiedene Anmeldungen, die uns als weniger dringend erscheinen, für das nächste Jahr zurückzulegen. Es werden im Jahre 1934 wieder mehrere Hilfslehrerkurse stattfinden.

Die letztes Jahr angemeldeten und nicht berücksichtigten Sektionen haben eine neue Anmeldung einzureichen.

Wir appellieren an die ältern Hilfslehrerinnen und Hilfslehrer, weiterhin auf ihren Posten auszuharren und noch ein Jahrlein oder zwei länger zu wirken zum Wohle des gesamten Samariterwesens.

Freiwillige Beiträge für die Hilfskasse.

XVI.

Vom 21. Februar bis 20. März 1933 sind uns folgende Beiträge zugekommen, wofür wir den Spendern herzlich danken:

Samariterhilfslehrerverband Winterthur und Umgebung (2. Rate)	Fr. 60.—
Samariterhilfslehrervereinigung Zürcher Oberland und Umgebung (2. Rate)	» 50.—
S.-V. Wettingen (3. Rate)	» 50.—
S. d. S. Ste-Croix (bénéfice sur la vente de petits drapeaux lors du 25 ^{me} anniversaire)	» 30.—
S.-V. Murten (2. Rate)	» 25.—
S.-V. Laupen (zum Andenken an Herrn Rauber sel.); S.-V. Thalwil (2. Rate), S.-V. Rebstein; S.-V. Neukirch-Egnach (zum Andenken an Herrn Rauber sel.); Ungenannt (Verzicht auf Honorar für Vortrag); S.-V. Rohrdorf; Sezione «Croce Verde» Lugano und Dr. S., in A. (Verzicht auf Honorar für einen Vortrag) je	» 20.—
S.-V. Sennwald-Salez-Haag (2. Rate) und S.-V. Habkern, je	» 15.—
S.-V. Stettlen (2. Rate); S.-V. Schüpfen (2. Rate); S.-V. Merligen; S. d. S. de Diesse (2 ^{me} versement) und S.-V. Niederglatt, je	» 10.—
Provision auf Faktura	» 9.—
S.-V. Schwellbrunn	» 6.—

Weitere Zuwendungen erbitten wir auf unser Postcheckkonto Vb 169, Olten.

Contributions volontaires en faveur de la Caisse de secours.

XVI.

Du 21 février au 20 mars 1933 les contributions suivantes nous sont parvenues, dont nous remercions sincèrement les donateurs:

Nous prions de verser les contributions qui vont suivre à notre compte de chèques postaux Vb 169, Olten.